



Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du 23 janvier 2019

Date de la convocation : 15 janvier 2019

ETAIENT PRÉSENTS :

Membres Titulaires :

Marc CABANE, *Président* ;

Michel BERNOS, Bernard DUPONT, Arthur FINZI, Michèle LABAN WINOGRAD, Jean-Pierre MIMIAGUE, *Vice-Présidents* ;

Jean-Michel BALEIX, Claude BORDE BAYLACQ, Jean-Claude BOURIAT, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Patrick CLERIS, Ginette CURBET, Jean-Marc DENAX, Jean-Michel DE PROYART, Jean-Michel DESSERE, André DUCHATEAU, Victor DUDRET, David DUIZIDOU, Pascal FAURE, Claude FERRATO, Jean-Pierre LANNES, Philippe LALANNE, Claudette LARRIEU, Lucien LARROZE, Gwendoline LAVIGNE, Bernard LAYRE, Jacques LOCATELLI, Martine LOUSTAU, Jean MALABIRADE, Geneviève PEDEUTOUR, Charles PELANNE, Jean-Louis PERES, Monique SEMAVOINE, Alain TREPEU.

Membres suppléants :

Kenny BERTONAZZI (a suppléé Jean-Paul BRIN), Gilbert DANAN (a suppléé François BAYROU), Michèle ETCHEVERRY (a suppléé Véronique LIPSOS SALLENAVE), Régine LAURENT (a suppléé Michel PLISSONNEAU), Françoise MARTEEL (a suppléé Eric SAUBATTE).

ETAIT REPRÉSENTÉ :

Francis PEES (a donné pouvoir à Jean-Claude BOURIAT).

ETAIENT EXCUSÉS :

Jean-Pierre BARRERE, *Vice-Président* ;

André ARRIBES, Francis CHAUVELIER, Jean-Pierre CRABOS, Michel CUYAUBE, Bruno DURROTY, Anne-Marie FOURCADE, Francis HUNAUT, Frédéric CAYRAFOURCQ, Dino FORTE, Jean-Yves LALANNE, Didier LARRIEU, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Claude SETIER.

ETAIENT ABSENTS :

Jean-Marc ARBERET, Catherine BIASON, Philippe CASTETS, Michel CHANTRE, Robert DEMONTE, Michel FLECHELLE, Claude FOURQUET, Pascal GIRAUD, Gérard GUILLAUME, Arnaud JACOTTIN, Pierre LAHORE, Didier LARRAZABAL, Charles MURILLO, Alexandre PEREZ, Jean-Pierre PEYS, Bernard SOUDAR, Corinne TISNERAT, Alain VAUJANY.

**N° 3 - ELABORATION D'UN GUIDE METHODOLOGIQUE
POUR APPREHENDER LES CONDITIONS D'AMENAGEMENT**

Rapporteur : Monsieur MIMIAGUE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma de Cohérence Territoriale, le Syndicat Mixte du Grand Pau accompagne l'ensemble de ses communes et intercommunalités dans la compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec celui-ci.

Après adoption du Budget Primitif 2017, une étude visant à élaborer un guide méthodologique relatif aux conditions d'aménagement, notamment sur les communes rurales, a été lancée et s'est achevée à l'automne 2018. Ce guide a vocation à être un document de sensibilisation et de référence. Destiné aux élus, aux techniciens en urbanisme, aux bureaux d'étude, il les aidera dans leurs actions d'aménagement par des éléments de connaissances et de méthode.

Afin de soutenir le Syndicat Mixte du Grand Pau dans cette démarche, le Président a sollicité des subventions auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques mais aussi de l'Europe, via le programme LEADER 2014-2020.

Afin de compléter le dossier qui sera examiné par le service instructeur en charge de la subvention LEADER, il apparaît nécessaire d'approuver le plan de financement de cette opération.

Après avis du Bureau du 29 novembre 2018, il appartient au Comité Syndical de bien vouloir approuver le plan de financement ci-joint.

Conclusions Adoptées

à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,



Le Président,

Marc CABANE

**Elaboration d'un guide méthodologique pour appréhender les conditions d'aménagement en milieu rural
Sur le territoire du Grand Pau**

Projet	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Région	%	LEADER	%	Département	%	MO	%
Elaboration d'un guide méthodologique pour appréhender les conditions d'aménagement en milieu rural sur le territoire du Grand pau	SMGP	104 520,00 €	0,00 €	0%	55 395,00 €	53%	5 000,00 €	4,8%	44 125,00 €	42,2%

